de Lyon. Lors de l'élection qui eut lieu le 27 avril dans le département de la Seine, il se prononça en faveur de M. Barodet contre M. de Rémusat. Le 22 avril, il fit, dans une réunion privée, à Belleville, un grand discours, dans lequel il exposa sa politique et rappela que, « sans s'incliner ou abaisser leur conscience, sans froisser la rigueur de leurs principes, lui et ses amis ne s'étaient pas conduits comme des hommes de parti, et que, à quatre ou cinq reprises, ils avaient apporté au gouvernement un concours sans lequel il aurait péri. » Ce concours, il l'apporta encore une fois, mais inutilement, à M. Thiers le 24 mai 1873.

La chute de ce grand homme d'Etat avait pour conséquence d'amener au pouvoir la coalition monarchico-bonapartiste et l'établissement d'un gouvernement de combat, chargé d'écraser la République et les républicains. Cette entreprise, comme on le sait, devait avorter misérablement et avoir un résultat diamétralement opposé à celui qu'en espéraient ses auteurs. Elle devait, en effet, d'une part, constater aux yeux de la France l'impuissance radicale et définitive des trois partis monarchiques à rien constituer, par cela même qu'ils formaient trois partis absolument distincts; d'autre part, elle amenait par la force des choses les divers groupes du parti républicain à se rapprocher, à se discipliner, à devenir un véritable parti de gouvernement et à représenter aux yeux du pays le seul parti capable de fonder des institutions libérales, sagement démocratiques et durables. A ce travail intérieur qui se fit alors dans les groupes républicains, M. Gambetta prit une part considérable. Cet incomparable orateur portait en lui un esprit politique du premier ordre. Nul mieux que lui ne comprit la leçon qu'on devait tirer de l'aventure du 24 mai et n'entrevit avec plus de clairvoyance la ligne politique que devait suivre le grand parti de la liberté. Il combattit avec son ardeur habituelle le gouvernement de combat, attaqua la circulaire Pascal, vota contre la loi Ernoul, l'expropriation pour l'église du Sacré-Cœur, pour la liberté des enterrements, contre le septennat (19 novembre), etc. En 1874, il parla contre le régime de la presse, soumise à l'état de siége, sur la loi électorale politique, sur la loi contre les maires, qu'il combattit, et contribua au renversement du cabinet de Broglie (16 mai 1874). Lorsque, le 9 juin suivant, M. Girerd lut à la tribune une pièce constatant l'existence d'un comité central bonapartiste conspirant pour rétablir le régime qui avait été si désastreux pour la France, M. Gambetta interpella le gouvernement. « Ce qui fait la gravité du document, dit-il, c'est la complicité coupable qu'elle révèle de la part de certains agents de l'Etat pour la faction dont il s'agit. » M. Rouher essaya de détourner le coup en tâchant de réveiller les rancunes de la majorité contre M. Gambetta et la révolution du 4 septembre. C'est alors que ce dernier s'écria : « Il est des hommes à qui je ne reconnais ni titre ni qualité pour demander des comptes à la révolution du 4 septembre : ce sont les misérables qui ont perdu la France. » Rappelé à l'ordre par le président, M. Gambetta reprit : « Il est certain que l'expression que j'ai employée renferme plus qu'un outrage : c'est une flétrissure, et je la maintiens. » Cette véhémente apostrophe mit à son comble la fureur des admirateurs de l'homme qui avait capitulé à Sedan. A la suite de cet incident, la gare de Saint-Lazare fut le théâtre de scènes inqualifiables; M. Gambetta et ses amis furent insultés, injuriés, assaillis par une bande de bonapartistes, dont l'un d'eux alla jusqu'à frapper le député de la Seine. Le *Pays* excitait les sergents de ville à courir sus aux députés républicains. M. de Fourtou, ministre de l'intérieur, suspendit pour quinze jours le *Pays*, mais, pour plaire aux bonapartistes, il s'empressa de frapper de la même peine deux journaux républicains, le *Rappel* et le *Siècle*, qui s'étaient bornés à raconter les faits. M. Gambetta prononça, le 31 juillet, un éloquent discours pour demander la dissolution de l'Assemblée, et il vota les propositions Périer et Maleville.

A la fin de l'année 1874 et au commencement de l'année suivante, le député de Paris prit une part considérable aux négociations qui eurent lieu, entre les gauches et une partie du centre droit, pour amener une transaction sur le vote des lois constitutionnelles. Après le vote de l'amendement Pascal Duprat, par lequel le Sénat était nommé par les mêmes électeurs que la Chambre des députés, la majorité réactionnaire de l'Assemblée ayant rejeté la loi sur le Sénat par 368 voix contre 345 (12 février 1875), M. Gambetta prit la parole. « Messieurs, dit-il, nous vous avions donné le spectacle d'un parti que vous avez souvent qualifié d'intransigeant, d'excessif, d'exclusif, de rebelle à tout compromis et à toute transaction politique; nous vous avions donné ce spectacle, non sans quelque courage et sans de grands sacrifices de la part de nos aînés et de nos devanciers dans la vie politique, nous vous avions donné ce spectacle de nous associer à vous et de vous dire : Conservateurs, vous voulez bien reconnaître que, après l'échec et l'avortement définitif de vos espérances monarchiques, il est temps enfin de donner à la France un gouvernement définitif, qui pourra rester dans vos mains si vous êtes sincères et véritablement épris de ces principes libéraux dont vous nous parlez sans cesse et dont vous suspendez constamment l'application. Nous vous avons dit : Eh bien, nous faisons taire nos scrupules; nous prenons sur nous de faire aux nécessités générales de l'Etat, troublé au dedans, menacé au dehors, et qui a plus besoin que jamais de gagner, sur les heures qui s'écoulent, un temps que lui convoite la jalousie de ses adversaires dans le monde, nous prenons sur nous de capituler entre vos mains, si vous voulez faire un gouvernement modéré et conservateur. Nous avons consenti à diviser le pouvoir, à créer deux Chambres; nous avons consenti à vous donner le pouvoir exécutif le plus fort qu'on ait jamais constitué dans un pays de démocratie et d'élection; nous vous avons donné le droit de dissolution, et sur qui? Sur la nation elle-même, au lendemain du jour où elle avait rendu son verdict. Mais cela ne vous a pas suffi; vous avez voulu aller plus loin, exiger davantage; vous avez voulu préparer un Sénat qui fût à vous, exclusivement à vous... Eh bien, expérimentez vos illusions, la déception ne tardera pas à venir. Jusqu'à présent, nous vous avons donné des gages; plus tard, on nous jugera, et on nous jugera moins sévèrement, malgré les fautes que nous avons pu commettre, que vous ne serez jugés vous-mêmes. Plus tard, on dira que vous avez manqué la seule occasion peut-être de faire une République véritablement ferme, légale et modérée. » Ce discours, si politique et si éloquent, produisit sur la Chambre une profonde impression. Une partie de la majorité, à la suite de nouvelles négociations, consentit à adopter l'amendement Wallon, pendant que, dans une réunion de l'Union républicaine (21 février), M. Gambetta décidait, à force d'éloquence, les membres de ce groupe à voter la loi du Sénat (24 février) et la constitution (25 février), qui, malgré leurs défauts évidents, avaient l'incomparable avantage de donner au pays un gouvernement défini, et un gouvernement qui était la République.

En adoptant la politique dite « opportuniste, » M. Gambetta faisait par excellence l'œuvre d'un homme d'Etat. Attaqué avec ardeur par le petit groupe d'intransigeants qui paraissent avoir pour devise : « Périsse la République plutôt que nos principes ! » il en fut largement dédommagé par le mouvement d'opinion toujours croissant qui se produisit dans le pays en faveur des institutions nouvelles. Il se rapprocha de M. Thiers, qui, de son côté, avait cessé de croire qu'on pût faire la République sans républicains, et il devint avec cet illustre vieillard le chef du grand parti national, démocratique et libéral, dont il était le plus grand orateur. Le 23 avril 1875, dans un discours prononcé devant ses électeurs de Belleville, M. Gambetta s'attacha à expliquer les lois constitutionnelles et les avantages qu'en retirerait la République. Il n'hésita point à faire l'éloge même du Sénat, malgré les vives et justes critiques auxquelles prêtait son mode d'élection. « Ceux qui ont eu les premiers l'idée de constituer un sénat, dit-il, ont voulu dès l'origine créer là une citadelle pour l'esprit de réaction, organiser là une sorte de dernier refuge contre les dépossédés et les refusés du suffrage universel. Mais il faut voir si ceux qui ont eu cette pensée l'ont bien réalisée; si, voulant créer une chambre de résistance, une citadelle de réaction, ils n'ont pas organisé un pouvoir essentiellement démocratique par son origine, par ses tendances, par son avenir. Messieurs, quant à moi, telle est ma conviction, et je vais essayer de l'établir... Après la délibération commune, que va-t-il sortir des urnes? Un sénat? Non, citoyens, il en sortira le grand conseil des communes françaises. Voulez-vous me dire dans quel Etat de la vieille Europe on a fait, à l'usage d'une démocratie, un instrument meilleur et plus avantageux? Par cette institution du Sénat, bien comprise, bien appliquée, la démocratie est souveraine maîtresse de la France. » Cette appréciation, évidemment optimiste, comme ne tarda pas à le montrer la suite des événements, reposait néanmoins sur un aperçu très-juste. Grâce à l'élection des sénateurs amovibles par les délégués des communes, la politique s'introduirait dans les élections municipales, et il était évident que, dans un temps rapproché, il allait, selon l'expression de M. Gambetta, « se passer un phénomène nouveau au sein des masses profondes du suffrage universel. » Dans un discours qu'il prononça à Versailles, à l'occasion de l'anniversaire de Hoche (24 juin), M. Gambetta déclara que les républicains n'avaient abandonné aucun de leurs principes, mais qu'ils avaient appris par l'expérience qu'à chaque jour suffit sa peine et que les progrès doivent venir un à un. Parlant du projet de loi sur l'enseignement supérieur, élaboré par les cléricaux dans l'intérêt des cléricaux seuls, il la qualifia « d'attentat contre l'esprit laïque, contre le code civil, contre l'ensemble de notre politique telle qu'elle est établie depuis quatre siècles. » Pendant toute cette année 1875, il ne cessa de faire de l'opposition au ministère Buffet, entaché de cléricalisme et de bonapartisme. Lors de la discussion sur l'interpellation de M. Raoul Duval, relativement à la conduite que le gouvernement entendait tenir à l'égard des associations dites de « l'Appel au peuple » (15 juillet), M. Gambetta prit à partie le président du conseil. « Je dis qu'il n'est un mystère pour personne que le parti du 24 mai a gangrené la France de bonapartistes, dit-il; que ce parti, tant qu'il a été au pouvoir, a été un obstacle à l'application des lois; que la résistance a pris un corps et s'appelait M. Tailhand, et que son apologiste est aujourd'hui M. Buffet. Je dis que l'heure est venue d'en finir avec les hésitations et les équivoques... Nous avons accumulé les concessions pour arracher le pays aux incertitudes; mais il ne faut pas que, profitant de ces concessions, d'autres viennent, à l'aide d'une honteuse coalition, servir les intérêts d'une faction détestée. Après les révélations apportées à cette tribune, il est étrange d'entendre un ministre venir excuser son préfet de police. » Au mois de novembre il défendit, dans deux discours, avec son talent habituel, le scrutin de liste lors de la discussion sur la loi électorale politique. Ce fut dans la seconde de ces harangues (26 novembre) qu'il prononça ces mots : « La modération, c'est la raison politique. »

Après l'élection des sénateurs inamovibles, qui, grâce à une entente des gauches avec l'extrême droite, donna une grande majorité aux républicains, après la dissolution de l'Assemblée nationale (31 décembre), M. Gambetta fit appel au pays pour poursuivre et compléter l'œuvre de ses mandataires républicains. Il posa sa candidature à la Chambre des députés à Paris, à Lille, à Marseille, à Bordeaux et à Avignon. On le vit alors se multiplier, prononcer successivement des discours à Marseille, à Aix, à Lille, à Bordeaux, à Paris, etc., et donner des preuves nombreuses de ses étonnantes facultés oratoires, de son esprit politique, de la fécondité de ses vues. Dans un discours prononcé à Bordeaux, il disait : « L'œuvre du 25 février 1875 est une œuvre de patriotisme, et quand on dit qu'elle est le fruit de la conciliation, c'est le plus bel éloge qu'on en puisse faire. Oui, elle est le fruit de la conciliation. Mais, est-ce que vous connaissez une politique qui soit plus désirable que la conciliation entre des Français venant à la République, abjurant leurs anciennes idées, vous apportant l'influence de leurs noms et de leur situation sociale? » Dans le discours qu'il prononça, le 14 février 1876, à Belleville, dans le XXe arrondissement de Paris, qui l'avait choisi pour son député en 1869 et qui tenait à honneur de l'avoir encore pour représentant, M. Gambetta exposa le programme politique qu'il avait suivi et celui qu'il comptait suivre. « La démocratie, châtiée pour le passé, saignante dans la plupart de ses membres, dit-il, avait besoin de se recueillir, d'examiner sa situation et de faire son choix entre l'enthousiasme et la raison, entre la politique de résultats et la politique de la rêverie... Il ne faut jamais se payer de mots ni de phrases... La politique qui a préparé les résultats déjà obtenus est la seule qui puisse en poursuivre les fruits, la seule qui puisse déjouer les piéges nombreux qui nous seront tendus par une réaction qui n'a plus d'espérance que dans nos défaillances et dans nos fautes. C'est maintenant qu'il faudra se surveiller soi-même, se régler et ne jamais aventurer un pas sans avoir bien reconnu la solidité du terrain, sans avoir assuré ses derrières, parce que le seul moyen d'aller loin, c'est de marcher sûrement, étant bien résolus à ne jamais revenir en arrière quand une fois nous avons planté notre drapeau sur une position conquise. Cette politique, qui est la politique des résultats, est la seule qui soit véritablement conforme aux intérêts de la démocratie... Qu'on ne dise pas que cette politique n'a pas son attrait, sa grandeur, sa passion. Elle a peut-être plus et mieux. Elle demande peut-être plus de réelle passion que la politique de théorie pure, que la politique de métaphysique. Quant à moi, je mets ma politique d'accord avec ma philosophie. Je nie l'absolu partout, et alors vous pensez bien que je ne vais pas le mettre dans la politique. Je suis d'une école qui ne croit qu'au relatif, à l'analyse, à l'observation, à l'étude des faits, au rapprochement et à la combinaison des idées; d'une école qui tient compte des milieux, des races, des tendances, des préjugés et des hostilités... La politique n'est jamais et ne peut pas être toujours la même; la politique d'aujourd'hui, en 1876, ne sera pas la politique de 1877, ni de 1878, ni de 1880; elle changera avec nos intérêts, avec nos besoins, avec nos hostilités, avec ce qui se produira en Europe sur tel marché, en présence de telles conditions économiques, financières ou militaires qui pourront déplacer l'axe de cette politique. Et alors, je dis qu'il y a lieu de modifier la conduite politique d'après les changements mêmes subis par le monde. Vous voyez donc bien que la politique est affaire de tact, d'étude, d'observation et de précision. »

Le 20 février 1876, M. Gambetta fut élu député, dans le XXe arrondissement de Paris, par 11,589 voix, contre 1,490 données à M. Donnay, candidat ouvrier; dans la 2e circonscription de Lille, par 9,108 voix, sans concurrent; dans la 1re circonscription de Bordeaux, par 11,696 voix, contre 3,589 à M. Drouillet-Lafargue, candidat monarchique; dans la 1re circonscription de Marseille, par 6,359 voix, contre 1,959 à M. Alfred Naquet, républicain intransigeant, qui avait ardemment combattu la politique opportuniste et son chef. M. Gambetta n'échoua qu'à Avignon, où il avait été l'objet de manifestations hostiles de la part des monarchistes et où, malgré des fraudes et une extrême pression électorale, il avait obtenu 8,642 voix, contre 9,842 données à M. du Demaine, candidat clérical et légitimiste. Le même jour, la France envoyait à la Chambre des députés une énorme majorité de républicains.

M. Gambetta, qui opta pour Paris, se trouva naturellement le *leader* de la majorité nouvelle. Il se montra partisan de la réunion de tous les groupes à nuances diverses du parti en une assemblée plénière; mais, cette idée n'ayant point prévalu, il reprit son ancienne place dans le groupe de l'Union républicaine reconstituée. Dans un discours qu'il avait prononcé à Lyon le 28 février 1876, M. Gambetta avait fait une charge à fond sur le cléricalisme, parlé de ses envahissements et montré les périls qu'il pouvait faire courir aux idées de justice et de liberté, qui doivent servir de base à la société moderne. Le 24 mars, parlant, à la Chambre des députés, de l'élection de M. de Mun, il disait : « Il ne s'agit pas ici de défendre la religion, que personne n'attaque ni ne menace... Quand nous parlons du parti clérical, nous ne nous adressons ni à la religion, ni aux catholiques sincères, ni au clergé national... Ce qui nous préoccupe est de ramener le clergé dans l'Eglise et de ne pas permettre qu'on transforme la chaire en tribune politique; c'est de faire respecter la liberté électorale; c'est d'assurer le libre combat aux opinions politiques qui n'ont rien à démêler avec les questions cléricales. » Après avoir réclamé du ministère de profondes modifications dans le personnel administratif, le député de Paris s'attacha à suivre son programme politique, c'est-à-dire à tenir compte de la situation et à ne demander que des choses d'une réalisation possible, dans le moment opportun. C'est ainsi qu'il s'abstint de voter l'amnistie entière, demandée par M. Raspail, parce qu'il savait qu'elle serait repoussée par le Sénat; mais il vota pour l'amnistie partielle en trois catégories, proposée par M. Margue (19 mai). De même, il se prononça contre l'opportunité de la proposition Laisant, demandant la réduction à deux ans du service militaire. Nommé membre, puis président de la commission du budget, il fit preuve de qualités financières spéciales, qu'on ne lui connaissait point encore, et il écrivit un important rapport sur les réformes à apporter dans l'assiette de l'impôt, notamment sur l'établissement de l'impôt sur le revenu (octobre 1876). Violemment combattu par un petit groupe d'intransigeants, M. Gambetta prononça dans une réunion privée, à Belleville, le 26 octobre, un discours dans lequel il exposa sa conduite et qui eut un grand retentissement. Apostrophé et injurié, il se redressa devant la calomnie pour l'attaquer à son tour et la confondre.

Après avoir voté pour la suppression des jurys mixtes, la suppression des crédits aux aumôniers militaires, il soutint, dans un remarquable discours, la proposition Gatineau, demandant la cessation des poursuites pour faits relatifs à la Commune (3 novembre); puis, le 28 décembre, il défendit, dans un grand discours, les droits de la Chambre des députés en matière d'impôts et combattit les prétentions du Sénat à vouloir modifier le budget.

Au mois de janvier 1877, M. Gambetta fut réélu président de la commission du budget à la presque unanimité des votants. Le 4 mai suivant, à l'occasion de l'interpellation de MM. Leblond, Laussedat et de Marcère sur les mesures prises par le gouvernement pour réprimer les menées ultramontaines, le député de Paris prononça une de ses plus belles harangues et montra qu'il était temps d'endiguer le flot montant du cléricalisme, devenu aussi menaçant pour la tranquillité intérieure du pays que pour la paix extérieure. Comme on le sait, le vote de la Chambre des députés contre les menées ultramontaines eut pour résultat de précipiter le coup d'Etat parlementaire du 16 mai suivant. Les chefs du parti ultramontain, coalisés avec les chefs des partis monarchiques et bonapartiste, amenèrent le président de la République à renverser le cabinet Jules Simon et à le remplacer par le ministère antiparlementaire de Broglie-Fourtou (17 mai). Le jour même, M. Gambetta développa à la tribune les motifs d'un ordre du jour, délibéré par les délégués des divers groupes de la majorité, et qui était ainsi conçu : « La Chambre, considérant qu'il lui importe, dans la crise actuelle et pour remplir le mandat qu'elle a reçu du pays, de rappeler que la prépondérance du pouvoir parlementaire s'exerçant par la responsabilité ministérielle est la première condition du gouvernement du pays par le pays, déclare que la confiance de la majorité ne saurait être acquise qu'à un cabinet libre de son action et résolu à gouverner suivant les principes républicains, qui peuvent seuls garantir l'ordre et la prospérité au dedans et la paix au dehors, et passe à l'ordre du jour. » Cet ordre du jour fut voté par 355 voix contre 154. Le lendemain, le nouveau ministère lisait à la Chambre le message présidentiel, véritable déclaration de guerre à la majorité républicaine du pays et annonçant la suspension des débats de la Chambre jusqu'au mois de juin. M. Gambetta fut un des auteurs de la protestation des 363 députés des gauches contre le manifeste présidentiel. Contre le péril commun qui les menaçait, les députés républicains de la Chambre, à quelque groupe qu'ils appartinssent, ne formèrent plus qu'un faisceau serré. Dans la campagne qui suivit, campagne toute défensive contre les agissements d'une administration qui faisait revivre, en les aggravant, les pires mesures de compression de l'Empire, dans l'espoir de forcer le pays à se prononcer contre la République, M. Gambetta joua un rôle considérable. Il contribua puissamment, d'accord avec M. Thiers et avec les autres chefs des groupes républicains, à donner au pays la confiance en lui-même et la certitude qu'il sortirait victorieux des nouvelles épreuves qu'il traversait. Il prononça des discours sur la situation à Amiens (9 juin) et à Abbeville (11 juin). A la rentrée des Chambres (16 juin), lorsque le ministre de l'intérieur, M. de Fourtou, eut annoncé l'intention du gouvernement de demander au Sénat de hâter la dissolution de la Chambre des députés et eut exposé la politique de réaction qu'il voulait suivre, M. Gambetta monta à la tribune, et, malgré les interruptions, les apostrophes incessantes des membres de la droite, il prononça une de ses plus magnifiques harangues. Le 19, la majorité, par 363 voix, votait un ordre du jour de défiance contre le ministère de Broglie-Fourtou, et, le 22, le Sénat prononçait la dissolution de la Chambre.

Le 15 août, M. Gambetta prononça à Lille, dans un banquet, un discours fameux, dans lequel il exposait la situation, et qui se terminait par ces mots : « Quand la France aura fait entendre sa voix souveraine, croyez-le bien, messieurs, il faudra se soumettre ou se démettre. » Le cabinet de Broglie, après une dizaine de jours de réflexion, ordonna au procureur général de poursuivre ce discours pour la phrase que nous venons de citer. Traduit devant la 10e chambre du tribunal de la Seine, le 11 septembre, comme s'étant rendu coupable du double délit d'offense envers la personne du président de la République et d'outrages aux ministres, M. Gambetta fit défaut et fut condamné à trois mois de prison et 2,000 francs d'amende. En le faisant frapper, le ministère avait cru faire un coup de maître; mais ce jugement, étrangement motivé, du reste, ne fit qu'exciter encore davantage l'opinion contre le pouvoir. Quant à M. Gambetta, il se borna à faire appel. Le 3 septembre, M. Thiers lui donna un rendez-vous pour lui communiquer le manifeste qu'il adressait à la nation en vue des élections. Pendant que M. Gambetta se rendait à la place Saint-Georges, l'illustre vieillard expirait subitement à Saint-Germain. Devenu par la mort de M. Thiers la plus haute personnification du parti républicain, M. Gambetta tint cependant à s'effacer devant M. Grévy, que les gauches désignèrent comme le futur candidat à la présidence de la République dans le cas où le maréchal de Mac-Mahon viendrait à quitter le pouvoir. Après l'ouverture de la période électorale pour les élections législatives du 14 octobre, il se représenta devant ses électeurs du XXe arrondissement de Paris. Le 9 octobre, il prononça devant eux un long discours sur la politique du gouvernement, qu'il condamna avec une grande vigueur, sur les services rendus par M. Thiers, et il fit de M. Grévy l'éloge le plus juste et le plus mérité.

Le 14 octobre 1877, M. Gambetta fut réélu député à une majorité considérable, pendant que la France envoyait à la Chambre une nouvelle majorité républicaine. A l'ouverture de la session, il devint membre du comité directeur nommé par les gauches en vue d'imprimer une unité parfaite à la conduite de la majorité, qui se trouvait toujours en présence d'un ministère antiparlementaire, hostile à la volonté du pays. Lors de la discussion sur la demande de nomination d'une commission d'enquête parlementaire chargée de constater les abus de pouvoir commis par le ministère depuis le 17 mai, M. Gambetta se chargea de réfuter les arguments et les sophismes du duc de Broglie, président du conseil (15 novembre). Il prononça alors un admirable discours, le plus éloquent et le plus foudroyant des réquisitoires. Cinq jours après, il fut réélu président de la commission du budget. Le 24 novembre, il vota l'ordre du jour de défiance contre le ministère de Rochebouët et déclara, le 4 décembre, que la majorité républicaine ne voterait pas le budget tant que le président de la République n'aurait pas pris un cabinet parlementaire. La situation en était arrivée à l'état aigu, lorsque enfin le président de la République, ne voulant ni faire un coup d'Etat ni donner sa démission, finit par s'incliner devant la volonté du pays. L'arrivée aux affaires du ministère Dufaure-Marcère mit fin à une des crises les plus graves que la France eût subies depuis 1871.

M. Gambetta fit, au mois de janvier 1878, un voyage en Italie. A Rome, il eut des entrevues avec le roi Victor-Emmanuel et avec le président du conseil. De retour en France, il a attaqué vivement (21 janvier) la proposition de l'amiral Touchard, demandant des modifications au règlement pour la validation des pouvoirs des députés. Il a flétri avec énergie les candidatures officielles, les agissements coupables de l'administration pour les soutenir et montré que, invalider des élections faites sous le coup d'une pression odieuse, c'était rendre le suffrage universel à lui-même et à sa dignité. Revenant sur la même idée dans un discours prononcé à Belleville le 27 janvier, il disait : « J'ai horreur des représailles en politique; je ne les veux pas plus chez nous que je ne les supporte chez les autres. Ce n'est pas par esprit de représailles que nous agissons; non, non! c'est par esprit de vérité, c'est par esprit d'enseignement. Il faut que dans le dernier hameau de France on sache à quels attentats on avait osé se porter contre la souveraineté nationale. Il faut que le suffrage universel connaisse l'étendue de ses droits et l'étendue des insultes qu'il a failli subir. C'est là l'éducation publique et politique, et, dans un pays qui n'existe, qui n'a d'ordre, de stabilité et de puissance que par l'examen du suffrage universel, instruire, moraliser le suffrage universel, c'est instruire, c'est moraliser la nation, c'est assurer le présent, c'est fonder l'avenir. » Enfin, le 1er février 1878, toujours à l'occasion de la vérification des pouvoirs de députés officiels, il eut avec M. Rouher une lutte oratoire qui se renouvela à trois reprises. Prenant directement à partie l'ancien vice-empereur, il lui rappela son passé, le rôle néfaste qu'il avait rempli et termina son ardente philippique par ces mots : « On vous l'a dit, on vous l'a répété : vous n'aviez pas pris le pouvoir pour gouverner la France. Vous n'êtes pas des gouvernants; vous avez commencé comme des jouisseurs et vous avez fini comme des traîtres ! »

* **GAMBIER** s. m. — Arbre des côtes du Bengale et sorte de cachou obtenu par l'infusion de ses feuilles. ‖ On l'appelle aussi GUMBIR.

— Traverse de bois où le boucher suspend les bêtes qu'il a tuées, le chasseur son gibier, en Normandie.

GAMBINI (C.-A.), pianiste et compositeur italien, né en 1819. Fils d'un amateur distingué, M. Gambini apprit le piano de très-bonne heure et composa, dès l'âge de quinze ans, des morceaux pour cet instrument, qui furent remarqués. Imitateur, à ses débuts, de Thalberg et de Dœhler, recherchant comme eux les effets de sonorité, il revint plus tard à un genre plus réservé, plus classique. On cite surtout, dans cette seconde manière, une série de douze études fort estimées en Italie. M. Gambini, comme compositeur, a aussi abordé d'autres genres; il a, notamment, écrit une messe, des cantates, des drames mêlés de chant, et des opéras; les plus connus sont : *Cristoforo Colombo*, dont des fragments ont été exécutés à Gênes en 1846; *Eufemia di Messina*, qui a été joué sur le théâtre Carcano, à Milan (1853) avec un grand succès; *Tartufo nuovo*, *Don Grifone*, la *Vendetta della schiava*, *I Tessali*. Son *Tartufo nuovo* a été exécuté à Gênes, et son *Don Grifone* à Turin. M. Gambini a écrit la musique, avec chœurs et orchestre, de la *Passione* d'Alexandre Manzoni.

GAMBRA s. f. (gan-bra). Ornith. Espèce de perdrix de la Nouvelle-Calédonie.

GAMBRINUS, GAMBRIVIUS ou **CAMBRINUS**, roi légendaire, regardé en Allemagne comme l'inventeur de la bière. Une vieille tradition lui donne pour père le roi allemand Marsus et pour épouse Isis. On lui attribue aussi la fondation des villes de Cambrai et de Hambourg; on sait, en effet, que *Gambrivium* est une des dénominations latines de cette dernière ville. A en croire les *Annales Bojorum* d'Aventinus, Gambrinus aurait vécu vers l'an 1730 av. J.-C. Mais ce que nous dit Aventinus au sujet de ce personnage mythique peut parfaitement être mis au nombre des fables dont sont émaillés les récits de ce chroniqueur.

La tradition voulant qu'Isis ait été l'épouse de Gambrinus, il se pourrait très-bien que celui-ci eût été initié aux mystères de la fabrication de la bière par Osiris, auquel Diodore de Sicile (I, XX) en attribue l'invention primitive. Busch nous dit, dans son *Handbuch der Erfindungen* (*Manuel des inventions*), que déjà Fabricius avait considéré ce Gambrivius comme l'inventeur de la bière. D'autre part, on lit dans l'*Œconomia ruralis* (liv. II, p. 24), de l'agronome allemand Jean Coler, que c'est Osiris et sa sœur Isis qui ont inventé la bière, et que c'est cette dernière qui a enseigné aux Souabes l'art de brasser la bière, et cela du temps d'Hercule Alemanus.

Gambrinus jouit, chez tous les peuples dont la bière est la boisson habituelle, d'une incontestable popularité. Pour prouver de quel culte il est l'objet chez les nations d'outre-Rhin, citons un passage des *Bierstudien*, de l'écrivain allemand Graesse : « Gambrinus fut jadis et est encore aujourd'hui un des plus puissants monarques du monde entier, car ses Etats s'étendent du levant au couchant; aucun roi ne règne sur un plus vaste empire, nul prince ne compte autant de sujets; en son honneur, on a créé des ordres, institué des fêtes et des jours chômables; son nom est immortel et son invention impérissable. »

Le docteur Coremans, érudit belge, qui a publié une note concernant la tradition de Gambrinus, note à laquelle nous avons fait des emprunts, confirme ce que nous venons de dire au sujet de la popularité du dieu de la bière : « Aucun personnage de la tradition belge, dit-il, ne jouit à l'étranger d'une plus grande renommée que le roi Gambrinus. L'Allemagne, la Suisse allemande, les pays scandinaves, l'Irlande, etc., se plaisent à rendre des hommages à cet illustre bienfaiteur de l'humanité buvante. A Iéna et dans quelques autres villes universitaires de l'Allemagne, les étudiants élisent chaque année un *Bierkœnig*, qui jouit de l'insigne honneur de pouvoir placer sa chaise immédiatement au-dessous du portrait de Gambrinus. Celui qui consomme le plus de bière est de droit appelé à la royauté « cervoisienne, » et ce souverain, dont l'autorité est absolue, règle tout ce qui concerne la consommation des bières et le maintien du bon ordre dans le temple de Gambrinus. »

Dans toutes les contrées où l'art de la brasserie est en honneur, le portrait du prétendu roi belge fait partie du mobilier de l'estaminet, aussi bien que les tables, les chaises et les moos. Sous le rapport de l'exécution, ces portraits varient beaucoup. Ici, l'ébauche informe sur bois, enluminée grossièrement; là, une fine gravure sur acier, coloriée avec goût; ici, la rude simplicité d'autrefois; là, le luxe criard d'aujourd'hui. Néanmoins, le type en est toujours le même : c'est une figure de chevalier flamand du moyen âge, orné d'insignes royaux ou ducaux, et qui tient dans ses mains une coupe de bière mousseuse. Les vers suivants servent ordinairement de légende à ce portrait :

Gambrinus im Leben ward ich genannt,
Ein Kœnig in Flandern und Brabant,
Aus Gersten hab ich Malz gemacht,
Und das Bierbrauen daraus erdacht;
Drum kœnnen die Herren Brauer mit Wahreit
Dass sie einen Kœnig zum Meisterhaben [sagen,
Trotz komm', ein ander Handwerk her,
Und zeig uns dergleichen Meister mehr.

« Gambrinus étais-je nommé de mon vivant, roi de Flandre et de Brabant; j'ai fait de l'orge le malt et j'ai imaginé d'en brasser la bière. C'est pourquoi messieurs les brasseurs peuvent dire, à bon droit, qu'ils ont un roi pour maître. Nous mettons au défi un autre corps de métier de nous montrer un patron pareil. »

Ces lignes rimées subissent quelquefois des variantes plus ou moins grandes quant aux accessoires; mais Gambrinus reste invariablement roi, duc ou comte de Flandre et de Brabant, et la fin de la légende fait toujours ressortir combien il est glorieux pour les brasseurs d'avoir eu pour maître un personnage de cette importance.

Dans l'introduction des *Chroniques de Bavière* d'Aventinus (Francfort-sur-le-Mein, 1580), on trouve les portraits des « douze premiers anciens rois allemands. » Parmi ceux-ci figure un portrait de Gambrinus qui diffère de celui dont nous avons parlé plus haut. On l'y voit représenté en costume de chevalier romain, le poing gauche appuyé sur la hanche; dans la main droite, il tient un casque sommé d'une couronne; sa tête est couronnée d'épis; à sa gauche, on voit des moissonneurs, et à sa droite un énorme muid, auprès duquel il y a un grand moos ou vidrecome à couvercle. Au dessous, on lit des vers, qui sont probablement dus à Nicolas Eisner, l'éditeur des *Chroniques de Bavière*, et dont voici la traduction : « Gambrinus, surnommé le Gampffer, héros vaillant et vigoureux champion, sévère et de mœurs austères; c'était un grand redresseur de torts; il ne laissait aucun forfait impuni, protégeait les bons et rétablissait la paix. Quoiqu'il ne soit pas fait mention du lieu où lui et ses enfants, après lui, ont régné et exercé le pouvoir, on a cependant fini par découvrir que, dans l'évêché de Tournai, un lieu, Cambrai, lui doit son nom, d'où l'on peut conclure qu'il doit y avoir régné. De l'orge il a tiré le malt, et c'est lui qui a inventé le brassage, tel qu'il l'avait appris d'Osiris et d'Isis. Il a vécu, ce vaillant jouteur, à ce que nous apprend l'histoire, quand au roi Bélus l'Assyrie était soumise. »

A Cambrai, en effet, le « géant » Gambrivius était un personnage de cavalcade, et, dans le bon vieux temps, le prétendu fondateur de la ville archiépiscopale du saint-empire y jouissait d'une haute estime.

Gambrivius joue aussi un rôle dans la tradition franconienne. Nous le voyons assister à un banquet fantastique que les rois de l'ancienne France ou Franconie donnent chaque année, le 1er mai, à minuit, au Teufelstisch (*table du diable*), près de Graefenberg, dans la Franconie supérieure, où s'élève à cette époque un palais magique en cristal, qui n'est pas visible pour tout le monde, et dans lequel s'engagent quelquefois de vives controverses entre les anges, qui défendent la religion du Christ et son paradis, contre les démons, qui prennent fait et cause pour Odin et Freja, ainsi que pour leur Walhalla, en prétendant que les Francs ne peuvent redevenir la première des tribus germaniques qu'en retournant au culte de leurs ancêtres. Peut-être le païen belge Gambrivius représente-t-il la bière à ce banquet, en opposition avec le grand saint Urbain, patron des vignerons franconiens.

La tradition du Holstein fait de Gambreew le fils d'un géant. Il passe la mer sur le dos d'un cheval de mer (*seehengst*) pour aller prendre possession de son royaume de Flandre et de Brabant. Cette manière de se rendre du Holstein en Belgique perd toutefois beaucoup de son merveilleux lorsqu'on se ressouvient que les Germains et les Angles nommaient tout navire « cheval de mer (*seehengst*, *seemœhre*). »

En Irlande, Gambrivius apparaît aussi accompagné d'autres rois de son temps, pendant la nuit mystérieuse où saint Laurent verse des larmes de feu. Le Gambrivius irlandais est le roi des magiciens; il a, outre la bière, inventé des boissons bienfaisantes, tirées de la baie de ronce, et des philtres venimeux, extraits d'une espèce de morelle, nommée « baie du diable » dans les pays germaniques.

Nous devons les détails qui précèdent à M. Albert Gouzy, qui habite l'Allemagne depuis longtemps et qui a bien voulu rédiger cette notice pour le *Supplément* du *Grand Dictionnaire*; mais, comme la légende de Gambrinus est pleine d'incertitudes et de contradictions, il nous a envoyé depuis une autre version, que nous croyons aussi devoir faire connaître. Gambrinus ne serait que la corruption de Jean Primus, duc de Brabant, prince né en 1251 et mort en 1294 des blessures qu'il avait reçues dans un tournoi, à Bar. Ce Jean Ier, à en croire les chroniqueurs, jaloux des lauriers de Thibaut de Champagne, aurait composé, mais en langue d'oil et en flamand, des poésies qui lui valurent l'honneur d'être mis au nombre des meilleurs trouvères de l'époque. Avide de popularité, il se fit recevoir, à titre de membre honoraire, dans la guilde ou corporation des brasseurs de Bruxelles. Ceux-ci, fiers de l'honneur que leur faisait le noble duc, suspendirent le portrait de leur nouveau compagnon dans l'endroit le plus apparent de la grande salle de leur *guildhaus*, ou lieu de réunion. C'est sur ce portrait que ce prince est représenté revêtu de tous les insignes ducaux et tenant dans la dextre une coupe remplie jusqu'aux bords d'une bière mousseuse. Retrouvée plus tard, cette enluminure passa pour le portrait du dieu ou de l'inventeur de la bière.

GAMELON s. m. (ga-me-lon — rad. *gamelle*). Petite gamelle employée dans les hôpitaux militaires.

* **GAMMA** s. m. — S'emploie dans certaines énumérations avec le sens de *troisième* ou *troisièmement*, quand les idées de premier et deuxième ont été exprimées par *alpha*, *bêta*.

GAMME s. m. (ga-me). Habitation souterraine des Lapons norvégiens.

GAMMÉ, ÉE adj. (gamm-mé—rad. *gamma*). Blas. Se dit d'une croix dont les quatre branches égales représentent quatre gammas.

GAMMIERI (Erennio), compositeur italien, né à Campo-Basso, dans la province de Molise, en 1836. Après dix ans d'études au conservatoire de Milan, il entra au théâtre impérial de Saint-Pétersbourg (1859), où il fit représenter avec succès, en 1867, un opéra, *Chatterton*. Il a également composé un autre opéra, l'*Assedio di Firenze*, et écrit de nombreuses mélodies vocales.

GAMMUCCI (Baldassare), compositeur et musicographe italien, né à Florence en 1822. Il commença ses études musicales au séminaire de sa ville natale, devint professeur de musique, fonda une société chorale qui eut un très-grand succès, devint directeur de l'Ecole chorale de l'institut musical de Florence et membre de l'institut de la même ville. M. Gammucci a composé un grand nombre de cantates et de messes, dont une de *Requiem*, à quatre voix; des psaumes, des hymnes, des motets, etc.; un opéra, *Ghismondi di Salerno*, etc. Il a publié un grand nombre d'articles musicaux dans divers journaux, de mémoires dans les recueils de l'Institut musical, et il a fait paraître deux ouvrages : *Intorno alla vita ed alle opere di Luigi Cherubini, Fiorentino, ed al monumento esso innalzato in Santa-Croce; Rudimenti di lettura musicale, per uso di tutti gl'istituti, si publici che privati, d'Italia*.

GAMOND (Aimé THOMÉ DE), ingénieur français. V. THOMÉ DE GAMOND, dans ce *Supplément*.

* **GAN**, bourg de France (Basses-Pyrénées), cant. O., arrond. et à 8 kilom. de Pau, sur la rive gauche de la Nées; pop. aggl., 896 hab. — pop. tot., 2,759 hab.

GANAULT (Gaston-Alfred-Auguste), avocat et homme politique, né à Laon en 1831. Il fit son droit à Paris, puis il retourna dans sa ville natale, où il exerça, à partir de 1861, la profession d'avocat. Elevé dans les idées libérales, M. Ganault fit une opposition constante au détestable régime de l'Empire, et combattit notamment avec vigueur le plébiscite de 1870 dans le *Courrier de l'Aisne*. Lorsque les Allemands se furent emparés de Laon, il se rendit à La Flèche, où il entra dans la garde nationale, puis il fit partie de la première légion des mobilisés de Maine-et-Loire, d'abord comme lieutenant, ensuite comme capitaine-major, et il prit part dans l'armée de Chanzy à la campagne de l'Ouest. Lors de l'armistice (janvier 1871), M. Gaston Ganault fut porté candidat à la députation dans l'Aisne, et il obtint, le 8 février, 27,000 voix sans être élu. De retour dans sa ville natale, il y reprit les fonctions de pre-

mier adjoint, auxquelles il avait été appelé après la révolution du 4 septembre. Aux élections complémentaires du 2 juillet 1871 pour l'Assemblée nationale, il fut porté candidat par les républicains. Elu député par 38,210 voix, il alla siéger dans les rangs de la gauche républicaine et ne prit point part aux discussions publiques. Il vota pour la proposition Rivet, contre la pétition des évêques, pour le retour de l'Assemblée à Paris, la dissolution, contre la loi sur la municipalité de Lyon, pour M. Thiers, le 24 mai 1873. Sous le gouvernement de combat, il fit une opposition constante à toutes les mesures de réaction, puis il vota contre le septennat, la loi sur les maires, le cabinet de Broglie (16 mai 1874), pour les propositions Périer et Maleville, la constitution du 25 février 1875, contre la loi sur l'enseignement supérieur, pour le scrutin de liste, etc. Aux élections du 20 février 1876, M. Ganault se désista de la candidature, à Laon, en faveur de M. Aimé Leroux, comme lui républicain, et il a repris, dans cette ville, l'exercice du barreau.

Gand (BOULEVARD DE), nom donné par ironie au boulevard des Italiens, dans l'année 1815, parce qu'il servait de lieu de réunion aux partisans de Louis XVIII, réfugié à Gand pendant les Cent-Jours. On y faisait des vœux pour le trône et l'autel; on y lisait en cachette le *Moniteur de Gand*, journal officiel de la petite cour émigrée; on y fredonnait et l'on se passait sous le manteau des couplets royalistes. Le fameux refrain attribué au vaudevilliste Chazet :

Rendez-nous notre père
De Gand,
Rendez-nous notre père,

y faisait fureur. Au contraire, les chansons satiriques de Béranger, telles que l'*Opinion de ces demoiselles*, y excitaient les colères les plus aristocratiques. Alors comme aujourd'hui, la vie du boulevard des Italiens, la vie publique, brillante, scandaleuse, se passait et se perdait tout entière sur les allées de droite; elle commençait à s'ébattre sur le seuil du passage de l'Opéra; elle expirait tout doucement dans une espèce de pénombre, au coin de la rue du Helder. Cette région du boulevard des Italiens, qui, on le sait, commence aux rues de Richelieu et Drouot et finit aux rues Louis-le-Grand et de la Chaussée-d'Antin, cette région que signalent de loin le cliquetis du jais, l'odeur du musc, le frissonnement de la soie, le craquement de la fine bottine, est celle à laquelle les souvenirs de 1815 ont laissé le nom traditionnel et populaire de boulevard de Gand. Ce nom, connu du monde entier, dès qu'il est prononcé, évoque des idées de soupers fins, d'orgies prolongées, de carnaval perpétuel; l'étranger qui ne connaît encore Paris que par ouï-dire, le bon bourgeois au fond de sa province, le jeune homme que la vigilance maternelle retient encore auprès d'elle, la masse du public enfin s'imagine aussitôt une sorte de ronde infernale, une valse frénétique de fils de famille et d'adorables pécheresses, roulant pêle-mêle sous les tables du café Tortoni et, dans sa folle ivresse, jetant après souper des poignées d'or aux passants par les fenêtres de la Maison-Dorée. Eh bien, faut-il le dire? l'idée qu'on se fait généralement de ce bruyant boulevard ne repose que sur des exceptions. Sans doute, comme le fait remarquer M. Emile de La Bédollière dans *Paris-Guide* (1867) on y rencontre des fashionables ridicules, des petits crevés, des cocodès, de faux arbitres de la mode et du bon goût, des dissipateurs étiolés; mais la masse des promeneurs, les habitués des restaurants et des cafés, les abonnés des cercles, sont des hommes très-sérieux : grands propriétaires, capitalistes engagés dans de vastes spéculations, gentilshommes de vieille race, directeurs de compagnies, administrateurs de chemins de fer, ingénieurs des ponts et chaussées. Dans quelques cabinets de restaurants, des Alcibiades de contrebande soupent plus ou moins gaiement avec des Phrynés échevelées; mais quels sont les hôtes des cabinets voisins? Ce sont, sans contredit, des gentilshommes aimant les bons morceaux, les bonnes caves, voire la gaudriole; mais ils devisent des entrées ou des sorties de portefeuille, de la Compagnie transatlantique ou du Crédit mobilier. Les sportsmen, membres du Jockey-Club, les dandys lancés dans le high-life, qu'on voit installés sur les chaises alignées devant les cafés en renom, semblent conserver à cette promenade comme un souvenir des Anglais qui la fréquentaient en 1815, souvenir cuisant pour notre amour-propre national et qu'efface bientôt la vue d'hommes à la tenue sévère, attablés au café du Helder. Ce sont des officiers des armes spéciales ou de la marine. Deux camarades, appartenant l'un et l'autre à l'artillerie, s'y donnèrent un jour rendez-vous; ils y revinrent, ils y amenèrent des amis. Les lieutenants de vaisseau se mirent de la partie et une clientèle toute particulière se trouva constituée. Maintenant un officier qui traverse Paris ne manque jamais d'aller au Helder; il est sûr d'y trouver au moins un camarade qu'il est heureux de revoir; il apprend les nouvelles, les promotions, les permutations, les décorations, les morts. Un cercle de frères d'armes, doublé d'un bureau de renseignements, voilà le Helder.

Somme toute, le boulevard des Italiens n'est ni aussi mauvais sujet ni aussi tapageur qu'on le suppose à Lons-le-Saunier ou à Quimper-Corentin. Il est, notamment dans la partie que l'on désigne sous le nom de boulevard de Gand, ce qu'il a toujours été, c'est-à-dire, dans un pêle-mêle incroyable, le rendez-vous de l'opulence et de l'aristocratie. On pourrait l'appeler le point de départ et d'arrivée de la mode, le centre d'où les somptuosités ruineuses et les ridicules de haut ton s'en vont rayonner sur le monde entier. Et comment n'en serait-il pas ainsi? Est-ce que l'origine même de cette promenade turbulente ne la vouait pas à être ce qu'elle a toujours été dans son étendue de 425 mètres en longueur?

Formé en vertu des lettres patentes du mois de juillet 1676, le boulevard des Italiens doit son nom aux acteurs de la Comédie-Italienne qui y transférèrent leur scène en 1783, dans la salle construite par l'architecte Heurtier, dont le confrère, Le Camus, traça le plan du pâté des Italiens. Au milieu de riants jardins s'étaient élevés, entre autres constructions galantes, les hôtels de Choiseul, de Grammont et de Richelieu. L'hôtel Richelieu, bijou charmant, que notre époque a par malheur étouffé entre d'énormes bâtisses, fut construit par Chevotet avec l'argent grappillé par le duc de Richelieu dans la guerre de Hanovre; aussi la dédaigneuse justice du peuple l'avait-elle baptisé le pavillon de Hanovre. Ce fut une façon de flétrir la conduite équivoque du maréchal; le titre afflictif jeté sur la façade de cette luxueuse résidence lui est resté. On racontait dans les petits papiers du temps une anecdote qui n'avait pas peu contribué à inspirer cette appellation : ce diable de maréchal s'était avisé de prendre une petite forteresse ennemie; aussitôt M. le bourgmestre, au lieu de se brûler la cervelle, s'achemine vers le vainqueur et lui apporte les clefs de la ville, qui étaient, pardieu! en or massif. Le duc de Richelieu, avec ce tact admirable qui lui faisait toujours admirer le bon argent, la chair fraîche et le fruit nouveau, salue, remercie et... tend les deux mains... « Hélas! s'écrie le bourgmestre, en pareille occasion M. de Turenne se contenta de prendre la ville... il ne prit pas les clefs. — Je le crois bien, répond le maréchal; mais M. de Turenne était un homme vraiment inimitable! » Et il mit les clefs dans sa poche. A l'angle du boulevard des Italiens et de la rue de Richelieu demeurait Regnard, dont l'habitation a été remplacée par le café Cardinal, comme celle du café Foy (le restaurant Bignon actuel), remplace le dépôt des gardes-françaises, qui fit quelque temps donner au boulevard le nom de boulevard du Dépôt. L'auteur du *Joueur*, dans sa maison citée pour sa table et sa cave, comptait parmi ses hôtes le prince de Conti et le grand Condé.

L'essor une fois donné ne fut point ralenti par les vicissitudes politiques, au contraire, puisque, ainsi que nous l'avons déjà dit, un rôle lui était dévolu pendant les Cent-Jours, rôle resté fameux. Hélas! pourquoi faut-il qu'à ce propos nous rappelions les hontes de l'invasion étrangère! C'est là, c'est sur ce même boulevard, que le jour de l'entrée des alliés dans Paris, en 1814, des femmes, des Françaises, belles d'impudeur comme l'a si bien dit le poëte, agitaient leurs mouchoirs en guise de drapeaux blancs et saluaient le défilé triomphal de l'ennemi par des cris enthousiastes. Qui le croirait? le 31 mars dans la matinée, un cortége de royalistes y annonçait avec une joie délirante l'arrivée très-prochaine de nos « amis les ennemis. » L'histoire, cette grande justicière, a retenu pour les flétrir à jamais les noms des insensés pour qui l'horrible procession des armées étrangères allait être une fête. Le duc de Fitz-James, M. de Montmorency, M. de Morfontaine, M. Louis de Chateaubriand, M. Archambault de Périgord et ce marquis de Maubreuil, mort si misérablement il y a quelques années, paradaient à cheval sur le boulevard des Italiens, criant : « Vive le roi! vivent les alliés! » Maubreuil avait attaché sa croix d'honneur à la queue de sa monture et criait plus fort que les autres. Il était midi un quart lorsque les trompettes ennemies se firent entendre à l'entrée du boulevard des Italiens. Ecoutons une relation anglaise d'un témoin oculaire : « Nous ne tardâmes pas à voir un groupe magnifique, composé de l'empereur de Russie, du roi de Prusse, du prince de Schwartzenberg, de l'hetmann Platoff, du général Muffling, de lord Cathcart, de lord Bargers, de sir Charles Stewart et de plusieurs autres, tous vêtus de brillants uniformes et montés sur des chevaux superbes. L'empereur portait un uniforme vert avec des épaulettes d'or; sur son chapeau était un plumet, assez semblable à la queue d'un coq. Le prince de Schwartzenberg était à sa droite; à sa gauche se trouvait le roi de Prusse; son air paraissait grave; il portait un habit bleu et des épaulettes d'argent. Lord Cathcart, avec son uniforme écarlate et son petit chapeau plat, faisait un singulier contraste avec les autres. Sir Charles Stewart était couvert de rubans, de plaques, de croix, et son costume fantastique était évidemment composé de ce qui lui avait plu dans les uniformes des différentes armées. Aussitôt que les souverains parurent, on commença à crier : « Vivent les alliés! vivent nos libérateurs! vivent les Bourbons! à bas le tyran!... » Les officiers répondaient par des saluts gracieux aux acclamations des hommes, et principalement à celles des femmes. » Disons-le, ce n'étaient là ni des hommes ni des femmes, ce n'étaient que des lâches qui n'avaient point de sexe. Un homme du peuple, plein de mépris et de colère pour cette foule élégante qui, pour le triomphe de ses préjugés et la satisfaction de ses rancunes, livrait notre grande ville aux Cosaques du czar de Russie, se jeta sur un groupe de beaux fils et leur dit, à deux pas du grand-duc Constantin : « Misérables! vous n'avez pas d'entrailles... vous n'avez que des tripes! » Ce mot est grossier, mais il est sublime. Comme il serait vrai aujourd'hui encore! Béranger ne fut pas moins sanglant dans ses couplets intitulés : l'*Opinion de ces demoiselles*, où la conduite des nobles dames du noble faubourg est flétrie à jamais.

La translation de l'Opéra, de la place Louvois à la rue Lepeletier, en 1821, accrut la vogue et l'affluence, et le *Dictionnaire des monuments de Paris* pouvait dire avec raison, en 1826, ce qui suit : « Le café de Paris et celui de Tortoni siégent dans la contre-allée que la mode a choisie, depuis quelques années, pour le rendez-vous des femmes les plus brillantes et des merveilleux de toute l'Europe. » Le boulevard des Italiens était, des boulevards parisiens, le seul qui fût à cette époque régulièrement bordé de maisons. En terminant, qu'on nous permette de rendre hommage à la mémoire du café Hardy, qui « gouvernait les hommes » en leur donnant à boire et à manger sur le boulevard de Gand, au coin de la rue Laffitte. C'est le premier café de Paris qui ait eu la bienheureuse idée d'offrir au public des déjeuners à la fourchette. Les gourmands du café Hardy appelaient cette innovation gastronomique une succulente hardiesse ou *hardyesse*. Cependant, le café Hardy était moins renommé encore pour son cuisinier que pour la société qu'on y trouvait de cinq à sept heures du soir seulement, et pour la tisane de Champagne, frappée de glace, que l'on y buvait, et qu'on était convenu de trouver meilleure que dans aucun autre cabaret. Les élégants de l'époque y venaient dîner dans ce qu'ils appelaient une demi-tenue, le frac vert saule, le gilet de Cosaque, la culotte de casimir et les bas à côtes. A la sortie de l'Opéra, on allait prendre des glaces au café de Foy. Les déjeuners au café Tortoni étaient en ce temps-là fort à la mode. Le salon de ce café avait déjà cela de particulier, que presque toutes les personnes qui s'y rassemblaient se connaissaient. C'était un point de réunion où l'on était d'autant plus sûr de se retrouver le matin, qu'un jeune homme de bonne compagnie ne pouvait guère déjeuner ailleurs, s'il faut en croire l'*Ermite de la Chaussée-d'Antin* : « Il est du bon ton d'y prendre les manières d'un habitué; aussi Ernest ne manque-t-il pas, en entrant, de dire un mot aimable à la jeune personne du comptoir, de faire compliment à Mlle Tortoni sur sa fraîcheur, et d'appeler Prévost à haute voix, Prévost, ce coryphée des garçons de tous les cafés du monde... » Saluons aussi le café Anglais, dont la cuisine française est excellente, et donnons un souvenir aux Bains chinois, dont l'eau tiède ne lave plus les petits corps et les petites souillures à la mode. Edifiés avant la Révolution par l'architecte Le Noir, ils furent d'abord célèbres sous le nom de Bains orientaux. Une construction bizarre, un emplacement heureux, un service bien entendu et, par-dessus tout cela, le mérite de la nouveauté procurèrent à cet établissement une vogue qu'il a perdue et reconquise plusieurs fois. Les femmes, qui se baignaient habituellement chez elles, adoptèrent une mode dont l'économie n'était pas le seul avantage, et cette mode que les Bains chinois avaient contribué à établir finit par passer dans les mœurs. Ah! si les murs des Bains chinois, qui ont attiré si longtemps les élégants et les élégantes, pouvaient parler! Et si, de leur côté, les arbres du boulevard des Italiens pouvaient tout dire! L'agiotage, le journalisme, la galanterie, la politique, l'intrigue, tout ce qui brille au grand jour et tout ce qui se dissimule dans les ténèbres a passé sous leurs ombrages. Les coulissiers, que le dieu de la police avait chassés de Tortoni, se groupaient naguère autour d'eux devant le passage de l'Opéra, d'où l'on devait les chasser encore. Que de gloires artistiques ils ont vu passer parmi ces promeneurs qui trottent menu, en chantant, en gazouillant, en battant la mesure, en parlant de Rossini, de Beethoven ou de Mozart, mélomanes, chanteurs, compositeurs, maîtres de chapelle, sans compter toutes ces sylphides, reines d'un soir, qui, d'un pied léger, franchissaient le seuil du passage de l'Opéra et s'élançaient, par les voies connues des seuls initiés, vers le temple de la musique et de la danse. Que de rêves dont ils ont été témoins, que de serments ils ont entendus, que d'éclats de rires ils ont surpris! Mais voici les journaux du soir qui arrivent. On prend les kiosques d'assaut. Fuyons! Les grandes cocottes, toutes voiles dehors, se blottissent dans leurs voitures, et moi je prends l'omnibus de l'Odéon, en songeant à toutes ces brillantes créatures auxquelles je suis tenté d'appliquer le mot de l'homme du peuple cité tout à l'heure. O Paris, que tes fanges sont superbes!

* **GAND**, jurisconsulte français. — Il est mort à Paris en 1864.

GAND (Antoine-Joseph-Edouard), technologiste français, né à Amiens en 1815. Il avait terminé ses études classiques lorsque, à vingt et un ans, il entra, comme gérant, dans une fabrique de tissus. M. Gand s'adonna avec un grand succès au dessin industriel. En même temps, il collabora au *Commerce de la Somme*, journal auquel il fournit des articles divers sur l'industrie. Un travail qu'il publia sur l'utilité d'un enseignement technique, donna l'idée de fonder la Société industrielle d'Amiens (1861). Trois ans plus tard, M. Gand fut chargé par cette société de professer un cours théorique et pratique de tissage et un cours de dessin industriel. Dans son enseignement, il employa des tableaux articulés et des cartes murales de son invention, qu'il a reproduits et qui ont été employés avec succès au Conservatoire des arts et métiers de Paris, à l'Institut industriel de Turin, etc. M. Gand a été chargé, depuis, d'organiser à Saint-Quentin un cours de tissage, et la Société industrielle de cette ville lui a décerné, en témoignage de reconnaissance, une médaille d'honneur (1869). Il a obtenu en outre, pour ses travaux techniques, une médaille d'honneur de la Société industrielle, une mention honorable à l'Exposition universelle de 1855 et une médaille d'argent à celle de 1867. M. Gand a inventé, sous le nom de battant compositeur de tissus, échantillonneur, metteur en carte et liseur automatique, un appareil de tissage au moyen duquel on peut fabriquer un grand nombre de contextures d'étoffes d'aspects variés. Il est membre de l'Académie d'Amiens, de la Société d'émulation d'Abbeville et correspondant de diverses sociétés industrielles. Outre de nombreux mémoires et rapports insérés dans le *Bulletin de la Société industrielle*, on doit à M. Gand : *Technologie du velours de coton fabriqué à Amiens soit à bras, soit mécaniquement, et coupé sur table* (1865, in-8°, avec planches); *Traité de la coupe des velours de coton, coupe longitudinale sur table après tissage* (1866, in-8°, avec fig.); *Cours de tissage en 75 leçons* (1869, in-8°); *Stratagème de tissage pour varier la contexture des étoffes sans modifier le montage des métiers à lames* (1872, in-8°); le *Transpositeur ou l'improvisateur de tissus, appareil non breveté* (1872, in-8°, avec pl.); *Leçons nouvelles de mécanique* (1876, in-8°).

GANDAR (Eugène), littérateur français, né à Neufour (Meuse) en 1825, mort à Paris en 1868. Elève de l'Ecole normale supérieure, il devint ensuite élève de l'Ecole d'Athènes. De retour en France, M. Gandar se fit recevoir agrégé, puis docteur ès lettres (1854). Nommé professeur de littérature à la Faculté de Caen, il quitta cette ville pour devenir professeur suppléant d'éloquence française à la Faculté des lettres de Paris. C'était un esprit fin, ingénieux, à qui l'on doit les ouvrages suivants : *Ronsard considéré comme imitateur d'Homère et de Pindare* (1854, in-8°); *Homère et la Grèce contemporaine* (1858, in-8°); les *Andelys et Nicolas Poussin* (1860, in-8°); *A. Roland, notice sur sa vie et ses ouvrages* (1863, in-4°); *Bossuet orateur, étude critique sur les sermons de la jeunesse de Bossuet* (1866, in-8°); *Lettres et souvenirs d'enseignement d'Eugène Gandar*, publiés par sa famille, avec une *Etude biographique et littéraire* par Sainte-Beuve (1869, 2 vol. in-8°). Gandar avait publié, en outre, un *Choix de sermons de la jeunesse de Bossuet.*

GANDHARVAS s. m. pl. (ghan-dar-vâss). Nom que les théogonies indoues donnent aux musiciens célestes de la cour d'Indra.

GANDINERIE s. f. (gan-di-ne-rî — rad. *gandin*). Tenue ou manières de gandin.

GANDJOUR s. m. (gan-djour). Recueil thibétain de livres sacrés, où sont exposées les doctrines du Bouddha lui-même, par opposition au tandjour, qui est l'œuvre de divers bouddhistes.

Gandolfo, opérette en un acte, paroles de MM. Chivot et Duru, musique de M. Charles Lecoq; représentée aux Bouffes-Parisiens en janvier 1869. Le livret a été tiré d'un conte de Boccace. La nature de l'intrigue, le choix des personnages donnent à ce petit ouvrage un caractère archaïque, qui ne manque pas d'intérêt et idéalise un peu ce que la donnée du scenario offre de trop hardi. Angela, épouse du vieux juge Gandolfo, se pique de se montrer plus habile qu'une certaine femme qui s'est laissé prendre avec son amant par le juge, son mari. Elle est courtisée elle-même par deux galants, Stenio et le capitan Sabrino-Sabrinardini; Gandolfo intervient inopinément au milieu de ce trio; Angela s'y prend de telle sorte que Gandolfo complète le quatuor en invitant ces messieurs à souper; le juge prend même le jeune Stenio à son service, comme secrétaire. La musique de M. Charles Lecoq est jolie, animée, correcte et toujours en rapport avec les situations. Ce compositeur paraît doué de beaucoup de facilité pour ce genre d'ouvrages. On a remarqué la sérénade chantée par Stenio; l'air du matamore : *C'est moi qui suis l'Invincible*, et un brindisi plein de verve. Jouée par Désiré, Lanjallais, Mlles Périer, Bonelli, Breton.

GANÉSA, dieu de la sagesse et de la prudence, dans la mythologie indoue. V. GANEÇA, au tome VIII du *Grand Dictionnaire.*

* **GANESCO** (Grégory), publiciste français. — Il est mort à Montmorency, d'une attaque de typhus, au mois d'avril 1877. En 1872, il avait vendu le *Républicain*, journal à 5 centimes, puis il avait fondé les *Tablettes d'un spectateur*, correspondance autographiée qu'il rédigeait encore au moment où il mourut. Cet aventurier politique avait posé sa candidature à la Chambre des députés dans l'arrondissement d'Etampes en 1876, puis au dernier moment il l'avait retirée.

* **GANGES**, ville de France (Hérault), ch.-l. de cant., arrond. et à 46 kilom. de Montpellier; pop. aggl., 4,345 hab. — pop. tot., 4,443 hab.

GANGLAT, serviteur de Héla, dans la mythologie scandinave.

GAN-HÉDEN s. m. (gann-é-dènn). Nom que les juifs modernes donnent au paradis où les gens vertueux goûtent une félicité parfaite dans leur seule union avec Dieu.

GANIVELLE s. f. (ga-ni-vè-le). Douve pour tonneau, dont la largeur est réduite.
— Merrain pour les petits tonneaux.

GANIVET (Louis-Alban), avocat et homme politique français, né à Angoulême en 1829. Il exerça la profession d'avocat dans sa ville natale, où il devint, sous l'Empire, membre, puis vice-président du conseil de préfecture. Elu député de la Charente le 8 février 1871, il alla se ranger dans le petit groupe des bonapartistes, prit fréquemment la parole et prouva qu'il était un avocat aussi verbeux que médiocre. Il n'intervint d'une façon plus ou moins utile que dans les discussions relatives à l'interprétation du règlement de la Chambre, dont il avait fait une étude spéciale. Partisan du régime odieux qui a valu à la France tant d'années de despotisme, dignement couronnées par l'invasion et le démembrement, le député d'Angoulême a constamment voté pour toutes les mesures de réaction. Il contribua à la chute de M. Thiers, appuya le gouvernement de combat et vota contre la constitution du 25 février 1875. Aux élections du 20 février 1876, il posa sa candidature à la députation dans la 2e circonscription d'Angoulême. Il annonça qu'il demanderait l'appel au peuple, lors de la révision légale des lois constitutionnelles. Grâce aux votes des campagnes, il fut élu député par 9,193 voix contre M. Marrot, candidat républicain. A la Chambre, il devint le questeur du groupe de l'Appel au peuple, et il joua un rôle tout aussi insignifiant qu'à la précédente Assemblée. Il vota constamment contre la majorité républicaine, si sage et si patriotique, applaudit au renversement du cabinet Jules Simon, que le maréchal de Mac-Mahon remplaça le 17 mai 1877 par un ministère composé d'ennemis acharnés des institutions républicaines, et vota, le 19 juin suivant, contre l'ordre du jour de défiance adopté par les 363 députés des gauches contre le cabinet de Broglie-Fourtou. Le 14 octobre 1877, M. Ganivet, à la fois candidat bonapartiste et candidat officiel du maréchal de Mac-Mahon, fut réélu député de la 2e circonscription d'Angoulême par 9,158 voix contre 6,681 données à M. Marrot, républicain. Il a repris sa place dans le groupe de l'Appel au peuple, et il a voté naturellement, le 15 novembre, contre la nomination d'une commission d'enquête parlementaire chargée de rechercher les abus de pouvoir de tout genre commis pendant les élections par l'administration de Broglie-Fourtou.

GANJA s. m. (gan-ja). Préparation faite avec les fleurs desséchées du chanvre indien.

* **GANNAT**, ville de France (Allier), ch.-l. d'arrond., à 58 kilom. S. de Moulins; pop. aggl., 4,972 hab. — pop. tot., 5,568 hab. L'arrond. comprend 5 cantons, 66 communes, 65,727 hab.

* **GANNEAU** (Charles), orientaliste français, également connu sous le nom de **Clermont-Ganneau**. — Il est né en 1846, et non en 1844. Son père était le sculpteur Ganneau, qui acquit un instant de célébrité en fondant une religion nouvelle, l'évadisme, et en prenant le titre de mapah. M. Charles Ganneau est attaché, comme drogman, à l'ambassade de France à Constantinople, et non, comme nous l'avons dit, à Téhéran. Plein d'activité et d'ardeur, il s'est livré à des recherches qui l'ont amené à la découverte de divers monuments d'un grand intérêt archéologique. A Jérusalem, il a découvert une pierre provenant du temple de Salomon et sur laquelle se trouve une inscription portant défense aux gentils, sous peine de mort, de pénétrer à l'intérieur des enceintes sacrées. En compulsant une vieille chronique arabe, M. Ganneau a été amené à rechercher l'emplacement de la ville de Gezer et à le déterminer avec certitude au nord-est de Jérusalem. En 1870, il a trouvé à Dhiban, dans le pays de Moab, à l'est de la mer Morte, une stèle, aujourd'hui célèbre, qui fournit à la fois la plus ancienne inscription sémitique connue (elle date du temps de Jéhu) et le plus ancien spécimen de l'emploi des caractères alphabétiques. M. Clermont-Ganneau a découvert deux autres inscriptions moins considérables et en mauvais état, mais qui n'offrent pas moins un intérêt réel. En 1874, il fut chargé, avec l'autorisation du gouvernement, de diriger des fouilles en Palestine aux frais de la *Palestine Exploration Fund*, société anglaise créée sous les auspices de la reine Victoria. Il fit d'intéressantes trouvailles, notamment une inscription gréco-hébraïque, qui établissait l'emplacement de Gezer. Mais cette inscription lui fut enlevée par un Allemand au moyen de procédés difficiles à qualifier d'une façon courtoise. Au mois de mars 1875, le jeune archéologue a reçu la croix de la Légion d'honneur.

GANOT (Adolphe), physicien français, né à Rochefort en 1804. Il s'est adonné à l'enseignement des mathématiques et de la physique et s'est fait connaître par deux ouvrages classiques qui ont eu un grand succès. Ils sont intitulés : *Traité élémentaire de physique expérimentale appliquée à la météorologie* (1851, in-12), dont la 17e édition augmentée d'appareils et d'expériences a paru en 1876, et *Cours de physique purement expérimentale et sans mathématiques* (1868, in-12), dont la 6e édition a été publiée en 1875.

GANQUAI, un des plus illustres disciples de Confucius. Il mourut à trente-trois ans, laissant son âme à un disciple de Xéquia.

* **GANT** s. m. — *Gants jaunes*, Nom donné à de jeunes élégants qui portaient des gants jaunes. On a dit : un gants jaunes, comme on dit aujourd'hui : un petit crevé ou un gommeux.

GAO, célèbre forgeron persan, qui s'allia contre Zohak avec Féridoun, auquel il donna la couronne après la défaite du premier. En récompense, il obtint la ville d'Ispahan ainsi que son territoire. Son tablier devint un étendard sacré, qu'on portait dans toutes les processions.

GAOTHEL, personnage fabuleux du temps de Moïse. Accompagné de sa femme Scota, fille de Pharaon, il quitta l'Egypte, dit la légende, et aborda en Ecosse, pays auquel il donna le nom de Scotia, du nom de sa femme.

* **GAP**, ville de France (Hautes-Alpes), ch.-l. du départ., sur la Luye; pop. aggl., 6,110 hab. — pop. tot., 9,294 hab. L'arrond. comprend 14 cant., 126 comm., 63,303 hab. Si l'on excepte le vaste bâtiment de la caserne, terminé en 1810 et situé à l'entrée de la ville, Gap ne possède aucun édifice offrant un caractère vraiment monumental. On voit à la préfecture le mausolée du connétable de Lesdiguières, qui se trouvait auparavant dans la vieille cathédrale, aujourd'hui démolie. La ville possède une bibliothèque contenant plus de 15,000 volumes et à laquelle est annexé un musée. Au nord-est de la ville, entre la route d'Embrun et le torrent de la Luye, se trouve la pépinière départementale, longée dans toute son étendue (environ 200 mètres) par une avenue de noyers qui forme une belle promenade.

GÂPERON s. f. (gâ-pe-ron). Fromage fait avec le caillé qui se trouve encore dans le petit-lait.

* **GARACHANINE** (Elie), homme politique serbe. — Il est mort en juillet 1874.

GARAMANTIDE ou **GARAMANTIS**, nymphe de Libye, qui eut de Jupiter trois enfants : Iarbas, Philée et Pilumnus.

GARAMAS, fils d'Apollon et d'une fille de Minos. Il donna son nom aux Garamantes. Quelques-uns le font roi de Libye et père de la nymphe Garamantide.

GARANCINIER s. m. (ga-ran-si-nié — rad. *garancine*). Celui qui fabrique la garancine.

GARAND (Julien-Charles), auteur dramatique, né à Fribourg-en-Brisgau (grand-duché de Bade) le 4 octobre 1832, de parents français. Son père étant revenu en Alsace l'envoya au collége de Strasbourg, où il termina ses études. Après avoir rédigé la chronique théâtrale du *Courrier du Bas-Rhin*, il vint à Paris et devint maître répétiteur au lycée Saint-Louis. Il entra ensuite au ministère d'Etat, puis aux travaux publics. Tout en se livrant à son vif penchant pour l'art dramatique, il n'a pas cessé de faire partie du personnel administratif. M. Charles Garand a donné successivement au théâtre : en 1862, à la Porte-Saint-Martin, les *Etrangleurs de l'Inde*, drame en cinq actes et sept tableaux; le succès de cette pièce fit naître une parodie en trois actes, qui fut jouée au théâtre Déjazet sous le titre des *Etrangleurs des dindes;* en 1867, à Beaumarchais, *l'Amour qui tue!* drame en sept actes; en 1868, à la Gaîté, les *Orphelins de Venise*, drame en cinq actes; en 1869, au Gymnase, le *Garçon d'honneur*, comédie en trois actes; le 10 mars 1871, à la Gaîté, le *Chien des cuirassiers de Reischshoffen*, scène dramatique, reprise à l'Ambigu et interprétée avec beaucoup de feu par Vannoy le 6 avril 1873, le 29 juillet, au Vaudeville, l'*Aile du corbeau*, fantaisie en un acte, avec Louis Thomas (Lafontaine); *Pour les pauvres*, comédie de salon, avec le même; en 1872, à Cluny, les *Chevaliers de l'honneur*, comédie en quatre actes; en 1876, à la Renaissance, le *Lion et le Moucheron*, opérette en un acte; à l'Athénée-Comique, *Ma cousine Octavie*, comédie en un acte; en 1878, au Château-d'Eau, *Georges le mulâtre*, grand drame tiré du roman d'Alexandre Dumas père. On a inséré de lui dans le *Correspondant* deux proverbes : *Un mari d'occasion* et *Tout ou rien*, qui ont paru en librairie (Paris, 1869, in-4°). Il est auteur de *Rimes libres*, parmi lesquelles on distingue les *Deux Marseillaises* (1870, in-18), et d'une étude contemporaine, en 1 volume, intitulée : *Pénélope et Phryné.*

GARANTISSEMENT s. m. (ga-ran-ti-se-man — rad. *garantir*). Action de garantir. ‖ Peu usité.

GARATISME s. m. (ga-ra-ti-sme — rad. *Garat*). Nom donné, sous le Directoire, au grasseyement en faveur parmi les incroyables, et dont le chanteur Garat était la suprême expression. V. INCROYABLE, au tome IX du *Grand Dictionnaire.*

* **GARCHES**, village de France (Seine-et-Oise), cant. de Sèvres, arrond. et à 8 kilom. de Versailles; 1,210 hab. Ce village porte encore de nombreuses traces du séjour des Allemands; un grand nombre des anciennes maisons n'ont pas été réédifiées et leurs murs dévastés par l'incendie, leurs toits effondrés rappellent douloureusement avec quelle dureté nos ennemis ont appliqué ce qu'on appelle les lois de la guerre. L'église n'a pas été reconstruite; son pignon principal, resté debout, porte encore un cadran d'horloge qui marque l'heure de l'entrée du premier soldat prussien dans le pays. Une douzaine de petites maisons neuves portent sur leur façade une inscription rappelant qu'elles ont été bâties au moyen de fonds de l'œuvre du « Sou des chaumières. »

Un monument funèbre y a été érigé en janvier 1874, pour honorer la mémoire des gardes nationaux du 11e bataillon tombés le 19 janvier 1871 pendant la bataille de Montretout.

Après un service religieux, célébré dans une petite bâtisse en bois servant pour le moment d'église, le cortége s'est formé pour se rendre au lieu où est élevé le monument très-simple des gardes du 11e bataillon. C'est une pyramide en granit, haute de 3 mètres environ, entourée d'une grille en fer. Sur la face principale, qui est tournée vers le nord, on lit :

Armée de Paris. — Garde nationale, et plus bas : *Les gardes du* 11e *bataillon, à la mémoire de leurs camarades morts en combattant le* 19 *janvier* 1871; puis, sur la face opposée : *Combat de Montretout*, 19 *janvier* 1871. Le lieu est solitaire, assez éloigné des habitations et bien plus près du fameux parc de Buzenval que de Garches. Du pied de cette pyramide, l'œil embrasse une vue magnifique, le bois de Boulogne, Paris entier et tous ses environs du nord et de l'ouest, à plus de 20 kilom., jusqu'aux coteaux de Montmorency et de Saint-Germain, puis, tout près, un peu vers la gauche, la grande masse du Mont-Valérien.

M. Journault, député de Seine-et-Oise et maire de Sèvres, prononça une chaleureuse allocution. Après lui, M. Noreb, maire de Garches, remercia les nombreux assistants qui n'avaient point oublié ce triste anniversaire.

La cérémonie n'avait, d'ailleurs, aucun caractère officiel. Les pompiers de Saint-Cloud et de Garches faisaient seuls escorte à un petit cortége, dans lequel on remarquait, outre MM. Noreb et Journault, M. Louvet, conseiller général de la Seine; M. Fréville, conseiler général de Seine-et-Oise; M. Desfossés, adjoint au maire de Saint-Cloud, et la plupart des conseillers municipaux de Garches et de Saint-Cloud.

GARCIA DE LA VEGA (Désiré), publiciste belge, né à Flostoy en 1820. Il étudia le droit et prit le grade de docteur. Etant entré dans la diplomatie, M. Garcia de La Vega devint conseiller de légation, fonctions dont il se démit au bout de quelques années. Il s'est fait connaître par quelques ouvrages écrits en français, notamment : *Recueil des traités et des conventions concernant le royaume de Belgique* (1850-1875, 9 vol. in-8°); *Guide pratique des agents du ministère des affaires étrangères en Belgique* (1855, in-8°), réédité en 1874; la *Suppression du péage de l'Escaut* (1862, in-8°); les *Catholiques belges, le libéralisme et la révolution* (1863, in-8°); l'*Encyclique et la Belgique* (1865, in-8°); *M. Frère-Orban et l'incident franco-belge* (1869, in-8°); la *Neutralité de la Belgique et la liberté de la presse* (1870, in-8°).

GARCIN (Eugène-André), publiciste français, né à Alleins (Bouches-du-Rhône) le 31 décembre 1831. En 1848, la *Voix du peuple*, fondée à Marseille par Alphonse Esquiros, publiait de lui un hymne républicain. « Ces vers, disait le journal, sont d'un enfant, et d'un enfant du peuple. » Roumanille, qui, dès 1849, cherchait à constituer la pléiade des félibres, attira le jeune Garcin parmi ses disciples. Mais il ne devait pas rester longtemps dans cette école. Il s'en sépara bientôt, conservant toujours envers Roumanille la reconnaissance des conseils littéraires qu'il en avait reçus. Après s'être donné une forte éducation scientifique, il publia nombre de travaux dans la *Libre recherche* de Bruxelles, les *Nationalités* de Genève, la *Revue de Paris*, la *Revue moderne* et la *Morale indépendante.*

En 1868 parut son premier livre : les *Français du Nord et du Midi*. Cet ouvrage, qui reste plein d'actualité, attira l'attention de toute la presse. Peu après, il publiait dans la *Revue moderne* les *Païens à travers les siècles*, où il montre l'influence bienfaisante du polythéisme aryaque et hellène, se perpétuant à travers le moyen âge et les temps modernes. La guerre empêcha la publication de cet ouvrage en volume. Il écrivit ensuite les *Soldats citoyens*, série de biographies éloquentes des héros de la Révolution, dont la publication fut encore interrompue par la guerre. Notre *Grand Dictionnaire* a emprunté à M. Eugène Garcin une partie de sa biographie de La Tour d'Auvergne.

Nommé, après le 4 septembre, sous-préfet de l'arrondissement de Muret (Haute-Garonne), M. Garcin se signala par son ardeur patriotique et provoqua de toutes manières le concours des populations à l'œuvre de la défense nationale. Au mois d'avril 1871, on lui confiait la rédaction en chef de l'important journal l'*Emancipation* de Toulouse. Là, il lutta ardemment pour la cessation de la guerre civile, pour l'union des groupes républicains, et il s'attira l'estime de ses adversaires politiques; mais il donna sa démission de rédacteur en chef lorsque quelques hommes voulurent le pousser dans une voie contraire à sa conscience.

Appelé alors dans le Gers, à la tête du journal l'*Avenir*, M. Eugène Garcin entreprit avec M. Jean David, maire d'Auch, une campagne de propagande républicaine dont les résultats furent très-remarquables.

Vers la fin de 1872, il commença une série de conférences patriotiques dans les villes du Sud-Ouest, sous le patronage des municipalités républicaines d'alors. Ces conférences obtinrent un grand succès, mais un ministre ennemi de la démocratie ne tarda pas à les interdire.

Depuis, M. Eugène Garcin n'a plus guère pris la parole qu'en Belgique, développant dans ses discours des thèses historiques et sociales qu'il se propose d'exposer dans de futures publications; car il poursuit, dans la retraite, les travaux sérieux qui lui ont valu une légitime réputation de savant et de patriote. — Sa femme, Euphémie VAUTHIER, fille d'un savant ingénieur en chef des ponts et chaussées, M. Vauthier, sœur de l'ingénieur et ancien représentant de ce nom, se voua d'abord à l'enseignement. Sa première publication, *Conseils aux jeunes filles*, lui valut les plus illustres suffrages. Bientôt elle écrivit *Léonie*, essai d'éducation par le roman, qui parut sous le patronage de Lamartine et obtint un très-grand succès. Peu après, elle publiait *Charlotte*, que devait suivre un autre roman, *Une expiation*, et diverses nouvelles publiées par le *Bulletin de la Société des gens de lettres.* Les préoccupations politiques et sociales se faisaient sentir dans chacun de ces ouvrages. Aussi, lorsque son mari fut appelé à diriger des journaux, Mme Eugène Garcin le seconda puissamment par des articles qui furent remarqués. Un de ces articles (celui sur Rossel, qui débutait ainsi : « Ils croient l'avoir tué, et à jamais ils le font vivre! ») l'amena, en 1872, sur les bancs de la cour d'assises, où elle fut acquittée. Elle est peut-être la première femme qui ait été poursuivie pour un délit politique commis par la voie de la presse.

* **GARCIN DE TASSY** (Joseph-Héliodore-Sagesse-Vertu), orientaliste français. — Cet aimable et infatigable érudit continue, avec une ardeur que l'âge ne paraît pas ralentir, son enseignement au Collége de France et ses publications très-estimées des orientalistes. Outre les ouvrages que nous avons cités de lui, on lui doit : *Rhétorique et prosodie des langues de l'Orient musulman* (1848, in-8°); *Chrestomathie hindie et hindouie* (1849, in-8°); *Mémoire sur les noms propres et les titres musulmans* (1854, in-8°); les *Auteurs hindoustanis et leurs ouvrages* (1855, in-8°); *Notice des biographies originales des auteurs qui ont écrit en langue indienne ou hindoustanie* (1856, in-8°); les *Animaux, extrait de Tuhfat Ikhwan Ussafa*, traduit en français (1864, in-8°); la *Science des religions, l'islamisme d'après le Coran* (1874, in-8°, 3e édit.); la *Langue et la littérature hindoustanies de* 1850 *à* 1869 (1869, in-8°), discours d'ouverture de son cours. Depuis lors, M. Garcin de Tassy publie chaque année, sous le même titre, un discours dans lequel il résume l'histoire de la langue et de la littérature de l'Indoustan dans l'année qui vient de s'écouler. Cette revue annuelle est d'un grand intérêt pour tous ceux qui s'occupent du mouvement de la civilisation dans cette partie du monde.

GARCONNE s. f. (gar-ko-ne). Sorte de peau de mouton.

* **GARD** (DÉPARTEMENT DU). — D'après le recensement de 1876, la population du département du Gard est de 423,804 hab. Aux termes de la loi constitutionnelle, ce département nomme 3 sénateurs et 6 députés. Dans la nouvelle organisation militaire, il appartient à la 15e région militaire et concourt à former le 15e corps d'armée, dont le quartier général est à Marseille. Nîmes est une subdivision de région et la résidence du général commandant la 39e brigade d'infanterie.

* **GARDANNE**, bourg de France (Bouches-